

# Actes de l'Assemblée générale annuelle de l'AMC 2021

---

## Table des matières

<b>Rapports et mises à jour</b> .....	<b>1</b>
Mot de bienvenue et aperçu de la réunion.....	<b>1</b>
Rapport annuel de la présidente du Conseil d'administration, discours d'adieu de la présidente et mise à jour par le porte-parole francophone .....	<b>1</b>
Rapport du Comité de la gouvernance.....	<b>2</b>
Rapport du Comité de la vérification et des finances et nomination des vérificateurs.....	<b>4</b>
<b>Rapport du Comité des mises en candidature et ratification par le Conseil général</b> .....	<b>5</b>
<b>Postes électifs à la direction</b> .....	<b>8</b>

---

© Association médicale canadienne, 2022

Ces Actes sont publiés uniquement pour discussion avec les membres de la profession médicale. Vous pouvez, à des fins personnelles non commerciales, reproduire en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, un nombre illimité de copies des Actes de l'Assemblée générale annuelle et du Conseil général de l'AMC, à condition d'en accorder le crédit à l'auteur original.

Il n'y a pas de redevances.

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec :

Association médicale canadienne, 1410, place des tours Blair, bureau 500, Ottawa (Ontario) K1J 9B9

Téléphone : 1 800 267-9703; 613 731-9331

---

# Rapports et mises à jour

## Mot de bienvenue et aperçu de la réunion

1. La 154<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association médicale canadienne (AMC) se tient virtuellement le 22 août 2021. Le D<sup>r</sup> Ernst Schuster préside la réunion; la D<sup>re</sup> Melanie Bechard en est la vice-présidente.
2. Le D<sup>r</sup> Schuster présente M. Eli Mina, assesseur-conseil autorisé; celui-ci explique son rôle de conseiller impartial en matière de règles de procédure.
3. Le D<sup>r</sup> Schuster répond à la demande faite par un membre cinq jours avant l'AGA et visant à ajouter à l'ordre du jour une motion de censure visant le Conseil d'administration de l'AMC. Il déclare la motion irrecevable et explique qu'elle a été demandée bien après la date limite, soit 90 jours avant l'AGA, précisant que l'ajout d'une telle motion sans préavis suffisant au Conseil et aux membres serait contraire aux principes fondamentaux d'équité.

## Rapport annuel de la présidente du Conseil d'administration, discours d'adieu de la présidente et mise à jour par le porte-parole francophone

4. La D<sup>re</sup> Suzanne Strasberg, présidente du Conseil d'administration, fait une déclaration de reconnaissance du territoire autochtone sur lequel elle se trouve et remercie les membres de leur dévouement envers les patients durant cette dernière année passée à lutter contre la pandémie de COVID-19. Elle présente les principaux points du Rapport annuel aux membres de l'Association (2021), notamment les initiatives de représentation (rattrapage des retards dans les autres services médicaux, appui à la vaccination, etc.) et le soutien offert aux AMPT et à divers organismes communautaires, organisations de parties prenantes et fondations d'hôpitaux. La D<sup>re</sup> Strasberg souligne aussi que l'AMC, avec sa nouvelle stratégie intitulée *Retombées 2040*, cherche à produire un effet durable en repensant l'avenir de la santé, du système de santé et des effectifs de la santé, et en profitant du contexte actuel pour pallier les lacunes et surmonter les embûches mises en lumière par la pandémie. L'entreprise doit tirer parti de réflexions, d'opinions et d'expériences diversifiées afin que les membres de sa direction puissent s'attaquer de manière avisée aux problèmes actuels qui touchent les médecins et les patients canadiens.
5. La D<sup>re</sup> Ann Collins, présidente de l'AMC, mentionne les sacrifices consentis par les médecins pour s'occuper de leurs patients au cours de cette année de bouleversements sans précédent. Plusieurs d'entre eux ont profité du contexte pandémique pour mettre au jour de nombreuses iniquités et amorcer des discussions importantes sur les changements qui s'imposent dans le domaine de la santé et les structures sociales. Elle rappelle que le traitement impardonnable et le décès de Joyce Echaquan dans un hôpital québécois ainsi que les récentes découvertes de fosses communes près des pensionnats

constituent des exemples probants du racisme systémique que subissent les Autochtones et qui sévit encore au pays, dans les soins de santé comme dans la société. La réflexion est certes importante, mais il faut des actions concrètes pour parvenir à une vraie réconciliation. La D<sup>re</sup> Collins souligne que l'Entreprise AMC, guidée sur la bonne voie par sa stratégie *Retombées 2040*, veut s'inspirer de la diversité des voix au sein de la profession et intégrer un plus large éventail de perspectives et de personnes de différents horizons dans le discours médical. Pour conclure, elle remercie sa famille, ses amis et collègues, le personnel de l'AMC et la présidente du Conseil de leur soutien indéfectible, ainsi que tous les médecins canadiens, qui l'ont accueillie à bras ouverts durant la dernière année.

6. Le D<sup>r</sup> Abdo Shabah, porte-parole francophone de l'AMC, indique qu'il continue de promouvoir l'AMC au Québec et de tisser des liens avec des médecins de toute la province. La nouvelle stratégie de l'AMC a pour but de créer un système de santé plus durable et plus équitable, qui est ancré dans une culture médicale diversifiée et inclusive. À titre d'indication du rayonnement auprès des médecins et du public, on relève plus de 570 mentions de l'AMC dans les médias francophones entre août 2020 et juin 2021, en lien avec des sujets comme la pandémie, les soins virtuels et de longue durée ainsi que la santé et le bien-être des médecins. Le D<sup>r</sup> Shabah ajoute que la direction de l'AMC communique régulièrement avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le Collège des médecins du Québec (CMQ) et le Collège québécois des médecins de famille (CQMF) concernant des initiatives de collaboration visant la formation sur le leadership des médecins, la réponse à la COVID-19 et la planification stratégique. Il fait aussi remarquer que durant la dernière année, l'AMC a participé à l'organisation et au financement de rencontres de la communauté médicale au Québec, dont le colloque *Innove-Action* et la série *Soigner et inspirer*. En 2022, la direction de l'AMC continuera de créer des ponts entre les médecins québécois et leurs homologues de partout au Canada.

## Rapport du Comité de la gouvernance

7. Le D<sup>r</sup> Carl Nohr, président du Comité de la gouvernance de l'AMC, présente les propositions de modifications aux Règlements, qui touchent trois domaines : 1) élection de la présidence à l'échelle nationale, ce qui permettrait à tous les membres de l'AMC (et non seulement à ceux de la province ou du territoire d'origine) de voter pour la présidence désignée, tout en conservant la rotation géographique des candidatures; 2) adoption d'un nouveau modèle de diversité au sein de la direction, qui prévoit le remplacement du Comité des mises en candidature et du Comité des nominations par un Comité de recrutement pour le leadership et la diversité, ainsi que l'élargissement du vote de ratification des nominations aux postes de direction à toutes les personnes participantes à l'AGA; et 3) modifications administratives éliminant des dispositions désuètes (telles que la mention du sceau de l'Association).
8. Il relève que de nombreux membres de l'AMC et groupes de la société demandent des changements afin de promouvoir l'équité et la diversité dans la profession médicale. Bien qu'il y ait eu des progrès significatifs en matière d'équilibre entre les sexes dans les équipes de direction du domaine, les groupes racialisés et marginalisés y sont encore largement sous-représentés. La direction de l'AMC se doit de montrer l'exemple afin de favoriser un avenir plus inclusif.

9. Le D<sup>r</sup> Nohr précise que l'AMC a consulté les membres et les parties prenantes concernant les propositions de modifications aux Règlements. Ceux-ci ont souligné le besoin d'offrir du parrainage, de la formation et du mentorat aux personnes de groupes sous-représentés afin qu'elles puissent accéder aux postes de direction et réussir dans leurs fonctions. Les parties consultées ont aussi exprimé leur volonté de maintenir les principes démocratiques et d'éviter une approche purement symbolique en matière de diversité.
10. Les membres de délégation participent à une période de questions sur les propositions de changements aux Règlements. En réponse aux questions, le D<sup>r</sup> Nohr explique que les propositions de candidatures durant la réunion ne sont plus permises en vertu d'une modification réglementaire adoptée à l'AGA de 2019, et indique que le Conseil d'administration a une obligation fiduciaire envers l'organisation, et non directement envers les membres. Il précise aussi que les membres du Comité de recrutement pour le leadership et la diversité auraient les compétences requises – acquises par la formation ou l'expérience vécue – en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, et que ce comité s'appuierait sur un cadre de fourchettes cibles en matière d'aptitudes et de caractéristiques recherchées chez les nouveaux membres de la direction de l'AMC. En étendant le vote de ratification des nominations aux postes de direction à l'ensemble des personnes participantes à l'AGA (au lieu de le réserver aux membres de délégation du Conseil général), l'AMC élargirait le bassin de membres votants et renforcerait ainsi son assise démocratique.

***Les modifications aux Règlements liées aux élections présidentielles nationales figurant à l'annexe B du Rapport aux membres 2021 de l'Association médicale canadienne sont par les présentes adoptées comme Règlements de l'Association.***

***Rejetée***

***Les modifications aux Règlements liées au modèle de diversité du leadership figurant à l'annexe B du Rapport aux membres 2021 de l'Association médicale canadienne sont par les présentes adoptées comme Règlements de l'Association.***

***Rejetée***

***Une motion visant à reporter la décision à une assemblée spéciale ultérieure est déposée, mais est jugée irrecevable par le président de la réunion et l'assesseur-conseil. La décision du président est contestée. La décision du président concernant la question de règlement est maintenue.***

***Motion pour prolonger l'AGA 2021 jusqu'à 19 h, heure de l'Est.  
Résolution AGM 21-1***

***Adoptée***

***Les modifications aux Règlements d'ordre administratif figurant à l'annexe B du Rapport aux membres 2021 de l'Association médicale canadienne sont par les présentes adoptées comme Règlements de l'Association.***

***Rejetée***

11. Le D<sup>r</sup> Nohr mentionne qu'en 2021, plusieurs propositions de nature administrative ou organisationnelle ont été soumises à l'AMC dans les délais impartis. L'une d'entre elles a été considérée comme se rapportant aux politiques en matière de santé et a donc été soumise au volet concerné pour qu'elle fasse l'objet d'un suivi adéquat. Le Conseil a transmis les quatre autres propositions au Comité de la gouvernance pour un examen approfondi, conformément aux Règles et procédures de fonctionnement.

## Rapport du Comité de la vérification et des finances et nomination des vérificateurs

12. Le D<sup>r</sup> David Cram, président du Comité de la vérification et des finances de l'AMC, fait un survol de la situation financière de l'Entreprise AMC, précisant que celle-ci est excellente et que les vérificateurs ont présenté une opinion de vérification sans réserve au sujet des états financiers 2020 de l'AMC. Il souligne qu'en 2020 la Fondation AMC a fait don de 30 millions de dollars à des causes liées à la pandémie, et indique que les cotisations à l'AMC pour les étudiants, les médecins résidents et les médecins retraités resteront nulles en 2022; les frais pour les membres réguliers seront maintenus à 195 \$.

***L'Association médicale canadienne nomme par les présentes Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. vérificateur externe de l'Association jusqu'à la prochaine assemblée annuelle de l'Association ou jusqu'à la nomination de ses successeurs.***

***Résolution AGM 21-2***

***Adoptée***

## Période de questions avec la présidente, la présidente du Conseil d'administration et le porte-parole francophone<sup>1</sup>

13. La période de questions est reportée en raison du manque de temps.

## Rapport du Comité des mises en candidature et ratification par le Conseil général

14. Ce segment de la rencontre est présidé par le D<sup>r</sup> Sandy Buchman, président du Comité des mises en candidatures de l'AMC.
15. Seuls les membres de délégation ont droit de vote, et il n'est plus possible de proposer des candidatures durant la réunion étant donné la modification réglementaire adoptée lors de l'AGA de 2019. Le D<sup>r</sup> Buchman explique le processus électoral aux membres de délégation et mentionne que les mandats commenceront après la clôture de la réunion.

---

<sup>1</sup> Reportée à une date ultérieure.

## Présidence désignée

16. L'élection du D<sup>r</sup> Alika Lafontaine (Alberta) à titre de président désigné pour l'année 2021-2022 est confirmée.

## Conseil d'administration

17. L'élection des personnes suivantes au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans à compter du 22 août 2021 est confirmée :
- D<sup>re</sup> Rachel Forman (Ontario) (2<sup>e</sup> mandat)
  - D<sup>re</sup> Courtney Howard (Territoires du Nord-Ouest) (2<sup>e</sup> mandat)
  - D<sup>r</sup> Nigel Walton (Colombie-Britannique)
  - D<sup>re</sup> Paula Cashin (Terre-Neuve-et-Labrador)

18. L'élection de la personne suivante au Conseil d'administration pour un mandat d'un an à compter du 22 août 2021 est confirmée :

- D<sup>re</sup> Emily Stewart (résidente)

Le D<sup>r</sup> Buchman explique que la personne candidate au poste du Conseil réservé aux étudiants (mandat d'un an) s'est désistée, et que conformément aux Règlements de l'AMC, le Conseil d'administration veillera à combler ce qui est considéré comme une vacance. Il précise que le Conseil collabore étroitement avec la Fédération des étudiants et des étudiantes en médecine du Canada pour trouver la bonne personne, qui sera désignée bientôt.

## Assemblée générale annuelle

19. L'élection des personnes suivantes pour un mandat de trois ans à compter du 22 août 2021 est confirmée :

- D<sup>re</sup> Melanie Bechard (présidente de l'AGA)
- D<sup>re</sup> Kimberley Kelly (vice-présidente de l'AGA)

## Comité d'éthique

20. L'élection des personnes suivantes au Comité d'éthique pour un mandat de trois ans à compter du 22 août 2021 est confirmée :

- D<sup>r</sup> Jesse Kancir (Colombie-Britannique/Yukon)
- D<sup>r</sup> Gilles Beauchamp (Québec)
- D<sup>re</sup> Sharron Spicer (Prairies/Territoires du Nord-Ouest)
- D<sup>re</sup> Robyn MacQuarrie (provinces de l'Atlantique)
- D<sup>re</sup> Julie Richer (Ontario)

21. L'élection des personnes suivantes au Comité d'éthique pour un mandat d'un an à compter du 22 août 2021 est confirmée :

- D<sup>re</sup> Olivia Lee (médecin résidente – 2<sup>e</sup> mandat)
- Sandhini Lockman (étudiante en médecine – 1<sup>er</sup> mandat)

## Comité de la gouvernance

22. L'élection des personnes suivantes au Comité de la gouvernance pour un mandat de trois ans à compter du 22 août 2021 est confirmée :
- D<sup>r</sup> André Bernard (membre actif)
  - D<sup>r</sup> Boluwaji Ogunyemi (membre actif)

## Comité de la vérification et des finances

23. L'élection de la personne suivante au Comité de la vérification et des finances pour un mandat de trois ans à compter du 22 août 2021 est confirmée :
- D<sup>r</sup> Lowell Van Zuiden (membre actif)

## Comité des mises en candidature

24. L'élection de la personne suivante au Comité des mises en candidature pour un mandat de trois ans à compter du 22 août 2021 est confirmée :
- D<sup>r</sup> Conrad Schulte (Alberta)
25. L'élection de la personne suivante au Comité des mises en candidature pour un mandat d'un an à compter du 22 août 2021 est confirmée :
- D<sup>re</sup> Emily Stewart (médecin résidente)
26. Le D<sup>r</sup> Buchman explique que la personne candidate au poste du Comité des mises en candidature réservé aux étudiants (mandat d'un an) s'est désistée, et que conformément aux Règlements de l'AMC, le Conseil d'administration veillera à combler ce qui est considéré comme une vacance. Il précise que le Conseil collabore étroitement avec la Fédération des étudiants et des étudiantes en médecine du Canada pour trouver la bonne personne, qui sera désignée bientôt.

***Les membres de délégation au Conseil général ratifient en bloc toutes les candidatures présentées dans le livret des mises en candidature de l'AMC et dans le rapport du Comité des mises en candidature le 22 août 2021.***

***Résolution CG 21-01***

***Adoptée***

## Installation de la présidente de l'AMC et discours inaugural<sup>2</sup>

27. L'installation de la présidente de l'AMC pour 2021-2022 et son discours inaugural ont été reportés par manque de temps.
28. L'assemblée est levée.

---

<sup>2</sup> Reportés à une date ultérieure.



# Postes électifs à la direction

## Présidence et vice-présidence de l'AGA 2021

<b>Président/Orateur</b>	Ernst Schuster, M.D.
<b>Vice-présidente/Oratrice adjointe</b>	Melanie Bechard, M.D.

## Conseil d'administration, 2020-2021

<b>Présidente du conseil d'administration</b>	Suzanne Strasberg, M.D.
<b>Présidente de l'Association</b>	Ann Collins, M.D.
<b>Présidente désignée</b>	Katharine Smart, M.D.
<b>Président sortant</b>	Stephen (Sandy) Buchman, M.D.
<b>Alberta</b>	Carl Nohr, M.D.
<b>Colombie-Britannique</b>	Nigel G. Walton, M.D. (décembre 2020 à août 2021) Charles Webb, M.D. (août à décembre 2020)
<b>Manitoba</b>	David Cram, M.D.
<b>Nouveau-Brunswick</b>	Allison Kennedy, M.D.
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	Yordan Karaivanov, M.D.
<b>Nouvelle-Écosse</b>	Gerard MacDonald, M.D.
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	Courtney Howard, M.D.
<b>Ontario</b>	Rachel Forman, M.D.
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	Larry Pan, M.D.
<b>Québec</b>	Abdo Shabah, M.D.
<b>Saskatchewan</b>	Clare Kozroski, M.D.
<b>Yukon</b>	Alexander Poole, M.D.
<b>Représentante du public</b>	Janet Ecker
<b>Médecin résident</b>	Michael Arget, M.D.
<b>Étudiant</b>	Victor Do, M.D.